Du renouveau de la politique industrielle à une politique industrielle durable en Wallonie

Benoît Bayenet

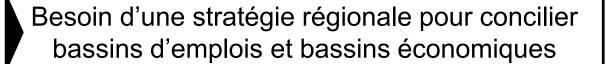
Email: <u>bbayenet@ulb.ac.be</u>

8 juin 2017 Bruxelles



Depuis 10 ans : mise en œuvre d'une politique économique structurelle COHERENTE ET DURABLE axée sur les fondamentaux de l'économie wallonne dans le cadre du Plan Marshall (1, 2.vert, 4.0)

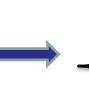
- Politique industrielle (pôles de compétitivité et smart spécialisation)
- Recherche et innovation (réforme des aides à la recherche)
- Créativité et entrepreneuriat (Creative wallonia, etc.)
- Productivité (Digital Wallonia)
- Soutien aux acteurs économiques (simplification administrative et fiscale et plan PME)





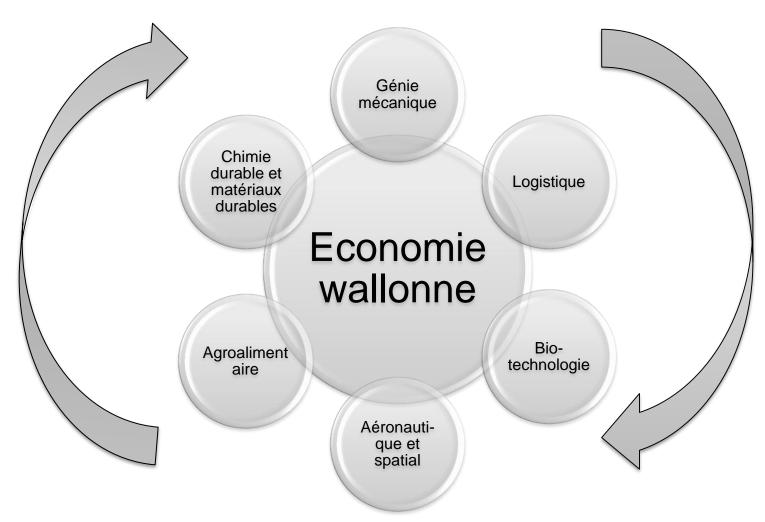
Une politique industrielle

- prise de conscience progressive que l'on est confronté à un phénomène de mutation industrielle plutôt qu'à une désindustrialisation stricte
- prise de conscience que le maintien d'une base industrielle forte est toujours un facteur essentiel de croissance et d'innovation
- mais nécessité de concevoir des politiques industrielles plus systémiques intégrant l'ensemble des acteurs, la composante territoriale, les facteurs de compétitivité, etc. réflexions en matière de domaines technologiques et/ou économiques et non plus en termes de secteurs



Définir des domaines prioritaires
Concentrer les moyens sur ces domaines prioritaires
Lancer des pôles de compétitivité dans ces
domaines prioritaires

Domaines prioritaires de la politique industrielle wallonne





Les pôles de compétitivité

- une politique industrielle s'inscrivant dans la philosophie des politiques de clusters initiées depuis plusieurs années dans les pays industrialisés
- **objectifs**: renforcer l'attractivité d'une région et développer l'emploi via un dynamisme économique accru et un renforcement des synergies entre les acteurs.
- définition : un pôle de compétitivité = combinaison d'entreprises, de centres de formation et d'unités de recherche publiques et privées engagés dans une démarche partenariale destinée à dégager des synergies autour de projets communs au caractère innovant.
- un pôle par domaine prioritaire mais définition d'axes stratégiques



- une politique pilotée par les INDUSTRIELS
- une politique basée sur des PARTENARIATS entre les entreprises (grandes et petites), les centres de recherche et les organismes de formation
- 5 domaines d'intervention : investissement, formation, recherche, commerce extérieur et accueil d'investisseurs étrangers et équipements
- 3 ingrédients principaux (entreprises, formation, recherche & innovation), unis par trois priorités : le partenariat, les projets communs concrets et la visibilité internationale
- Nouvelle gouvernance publique dans la sélection des pôles et des projets

Transport, logistique et mobilité : multi modalité, logistique durable, sûreté de la chaîne d'approvisionnement, logistique interne et gestion des processus industriels

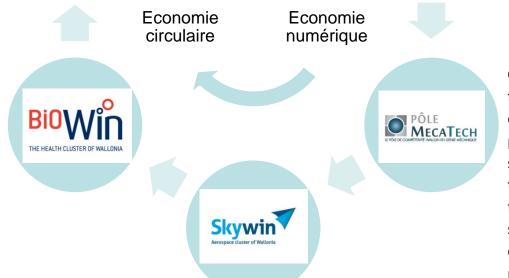
Chimie verte, technologies environnementales, traitement et réutilisation des déchets et effluents, gestion des eaux usées, chimie bio-sourcée, gestion et stockage de l'énergie, construction durable et rénovation



GREEN BIN

> Alimentation santé et qualité nutritionnelle, efficience industrielle, emballage et agro-industrie durable.

Biomarqueurs, diagnostics in vitro et in vivo, outils et innovants. équipements systèmes d'administration des thérapies médicaments, innovantes (thérapie cellulaire, protonthérapie), IT appliquées la santé humaine, médical. équipement recherche de médicaments. procédés innovateurs innovations organisationnelles

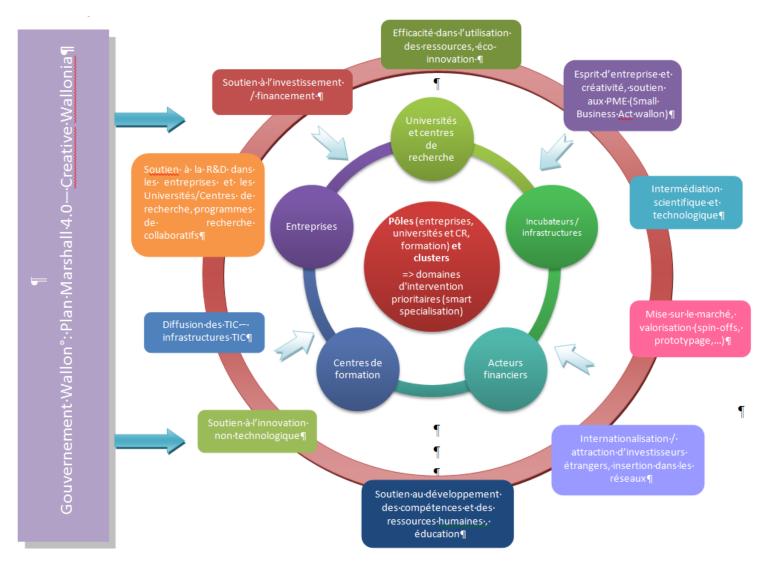


Création de systèmes fonctionnels (machines, équipements industriels ou produits de consommation) s'appuyant sur des technologies diverses avec un focus matériaux sur surfaces du futur, recyclage des métaux, technologies de mises à formes.



Matériaux composites et alliages métalliques, processus industriels, systèmes embarqués, services aéroportuaires, systèmes et applications spatiales, modélisation et simulations

Mise en place d'un policy mix structurel





Face à certains chocs, des stratégies industrielles localisées en cohérence avec la vision régionale





Arcelor Mittal

2013

 Annonce de l'arrêt de certaines activités de la phase à froid sur Liège mais poursuite des activités

Task force

Actions

- Mise en place d'une task force : Région, syndicats et Arcelor
- Objectifs : sortir des activités en fermeture, pérenniser et développer les autres activités du groupe

Inauguration du JVD

- Préservation de l'activité industrielle (1000 emplois)
- Nouveaux investissements
- Partenariats RW/Arcelor
- Reprise de certaines activités
- Soutien à la recherche et développement
- Fonds d'investissement public-privé
- Reconversion des sites





Caterpillar

2016

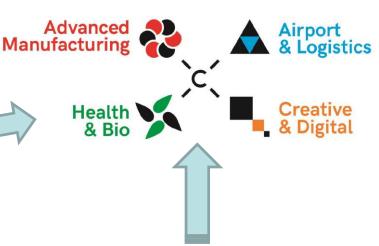
 Annonce fermeture des activités en Wallonie

Task force

- Mise en place d'une task force : Région et syndicats
- Objectifs : acquérir le site, soutenir les sous-traitants et développer de nouvelles activités

Actions

- Acquisition du site
- Plan Catch



En cohérence avec les axes stratégiques de la Région

